

# Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur

RNCP39796 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                 |
| Sigle                   | TP — Titre professionnel |
| Code(s) NSF             | 311u                     |
| Formacode(s)            | 31827, 31816             |
| Code(s) ROME            | N4101                    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit  |
| Date d'échéance         | 31/12/2029               |

## Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

## Partenaires habilités

374 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 367 à former et organiser l'évaluation et 7 à former.

| Organisme        | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------|----------------|----------------------------------|
| ABS FORMATION    | 38491515300017 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200058 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200074 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200082 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200108 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200140 | Former et organiser l'évaluation |
| ABSKILL II       | 40827328200157 | Former et organiser l'évaluation |
| A.C POIDS LOURDS | 44220875700058 | Former et organiser l'évaluation |
| AEB              | 79904809500027 | Former et organiser l'évaluation |
| AFA FORMATION    | 44432770400086 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 374 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39796-conducteur-du-transport-routier-de-marchandises-sur-porteur/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur conduit, en sécurité, des véhicules d'un poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes pour acheminer des marchandises. Il utilise, en sécurité, des moyens de manutention adaptés lors des chargements et des déchargements.

## ACTIVITÉS VISÉES

Dans le respect du code de la route

, des réglementations, des procédures de l'entreprise et de ses engagements contractuels, le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur conduit sur tout type de parcours, quelles que soient les conditions météorologiques, de jour comme de nuit.

Les caractéristiques des transports à effectuer sont multiples : livraisons et enlèvements en zones urbaines, notamment les zones à faibles émissions (ZFE), en régional, en national ou en messagerie.

Le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur vérifie l'état du véhicule et des équipements. Il vérifie la présence à bord et la validité des documents obligatoires. A l'issue des opérations de manutention, il conduit le véhicule, souvent sur des parcours préalablement définis ou prescrits. En adoptant les principes de l'écoconduite, il limite son impact sur l'environnement.

Il renseigne ou fait renseigner les documents accompagnant les marchandises et rend compte de son activité au service exploitation, le cas échéant à l'aide de systèmes informatiques embarqués.

Le conducteur exerce son emploi en fonction de l'autonomie dont il dispose et dans les limites de ses responsabilités. Il reçoit du service exploitation des consignes et les met en œuvre, en s'assurant que celles-ci sont compatibles avec les réglementations et les règles de sécurité.

En cas d'aléa ou de danger imminent, il prend les mesures de sécurité adaptées à la situation et à ses capacités. En tant que salarié de l'entreprise, il vérifie la bonne exécution des opérations de chargement, d'arrimage et de déchargement. Il procède également au contrôle quantitatif et qualitatif des marchandises.

Dans ses relations quotidiennes avec les expéditeurs et les destinataires, le conducteur représente l'image de marque de l'entreprise qui l'emploie.

Il est également l'interlocuteur des agents chargés des contrôles routiers, quels qu'ils soient.

En cas d'accident ou d'infraction de son fait, sa responsabilité civile ou pénale peut être engagée.

Lors des livraisons ou enlèvements de marchandises, le conducteur respecte les protocoles de sécurité.

Tout au long de son activité, le conducteur fait preuve de vigilance face aux risques de criminalité ou de trafic de clandestins. Selon l'activité de l'entreprise, il s'adapte à des réglementations et des contextes spécifiques. L'activité peut s'exercer les dimanches et jours fériés. Le conducteur peut prendre des repas et des repos hors du domicile. Le port d'une tenue spécifique peut lui être imposée.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec un véhicule porteur du groupe lourd

- Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
- Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
- Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule porteur du groupe lourd
- Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
- Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- le transport pour compte d'autrui (entreprise de transport public de marchandises)
- le transport pour compte propre (entreprise réalisant elle-même le transport de ses propres marchandises)
- la location de véhicules avec conducteur

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule porteur. L'emploi est fonction des activités de l'entreprise, de la nature des marchandises transportées, du type et des équipements du véhicule.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Chapitre IV du code des transports

: Formation professionnelle des conducteurs articles R. 3314-1 à R. 3314-28.

Chapitre V du code des transports

: Contrôles et sanctions articles R. 3315-1 à R. 3315-12.

Décret n° 2022-1090 du 29 juillet 2022  
relatif à la conduite encadrée (NOR : IOMS2135449D).

Arrêté du 5 janvier 2023  
relatif à la conduite encadrée (NOR : IOMS2227544A).

Ce métier est encadré sur le plan réglementaire. Le conducteur doit justifier :

- de l'âge requis pour accéder à la profession : 18 ans pour un véhicule de transport de marchandises (cf. décret n° 2021-542 du 30 avril 2021

) ;

- de la détention de la catégorie C du permis de conduire valide (visite médicale) correspondant à la conduite des véhicules porteurs de transport de marchandises ;

- de la détention de la carte de qualification de conducteur (cf. décret n° 1340-2007 du 11 septembre 2007 modifié par le décret n° 2010-931 du 24 août 2010

et par l'article R. 3314-27 du code des transports  
du 1er février 2022) ;

- de la détention d'une carte individuelle de conducteur pour l'utilisation d'un tachygraphe numérique (article R. 3313-19 et R. 3313-21 du code des transports

du 1er août 2022) ;

- de l'obtention ou l'actualisation d'un certificat autorisant le transport des marchandises dangereuses par route, réglementé par l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et par l'arrêté du 29 mai 2009

modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »), dit « certificat ADR ».

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                        |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)                                                                           |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 100 €                                                                                |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J3X43 — Conducteurs routiers · tension 4/5 (Élevée)                                    |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 26 857                                                                                 |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 54 %                                                                                   |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 14 %                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J3X43 — Conducteurs routiers                                                           |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 8 493 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Selon la branche</b>        | 5 470 € – 12 070 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 8 493 €                        | Valeur par défaut · 190 branches                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 12 070 €                       | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés                                      |
| 8 246 €                        | CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNE Travail Temporaire, CPNE du négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie |
| 8 500 €                        | CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé                                                                                                                                                                                                              |
| 10 300 €                       | CPNEFP Carrières et matériaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 9 800 €                        | CPNE transport et activités auxiliaires                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 8 100 €                        | CPNEFP du négoce des matériaux de construction                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 8 000 €                        | CNPE de la Plasturgie et des Composites                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 7 721 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 6 300 €                        | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 6 000 €                        | CPNEFP de la métallurgie                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 5 470 €                        | CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager                                                                                                                                                                                                                                      |

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 31/12/2029 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 31/12/2030 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 14707     | 9        | 77 %             | 53 %         |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS  
RNCP38559

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39796/>

## Où se former

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| Formations référencées | 251                |
| Organismes             | 162                |
| Régions couvertes      | 14                 |
| Prix indicatif         | 2 500 € – 11 760 € |
| Durée                  | 2 – 504 h          |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Se former en apprentissage

|                                |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Formations en apprentissage    | 58                   |
| Organismes gestionnaires (CFA) | 43                   |
| Organismes formateurs          | 56                   |
| Régions couvertes              | 11                   |
| Départements couverts          | 39                   |
| Organismes certifiés Qualiopi  | 56                   |
| Formations à distance          | 1                    |
| Sessions                       | de 01/2022 à 06/2029 |

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 814               |
| Parcours menés à terme | 587               |
| Taux d'achèvement      | 72 %              |
| Période                | 12/2024 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 931               |
| Montant total engagé     | 6 047 425 €       |
| Coût moyen par dossier   | 6 496 €           |
| Durée moyenne            | 413 h             |
| Période                  | 12/2024 – 09/2026 |
| France compétences       | 48 %              |
| France Travail           | 31 %              |
| Entreprise               | 10 %              |
| Reste à charge titulaire | 10 %              |

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| <b>OPCO</b>                        | 1 % |
| <b>Régions</b>                     | 0 % |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 % |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.